

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-22-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

**OBJET : AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS DE
CONSTRUIRE – ASSOCIATION GOLFIQUE DE
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE**

Monsieur Philippe RIOUX, Adjoint délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme et à la Sécurité, expose :

L'Association Golfique de Saint-Sébastien souhaite construire un club house notamment pour permettre à ses deux salariés de travailler dans de bonnes conditions et aux personnes handicapées d'accéder aux locaux d'accueil.

Ce club house consistera en une construction mobile à simple rez-de-chaussée, d'environ 40 m², accessible par une rampe, équipé de terrasses extérieures démontables et dont la qualité d'intégration paysagère de l'ensemble sera recherchée.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, je vous propose d'autoriser l'Association Golfique de Saint-Sébastien-sur-Loire à déposer un permis de construire sur une parcelle dépendant du domaine privé de la Ville, située au lieudit "la Grève" cadastrée section AH numéro 138 pour partie, de 150 m² environ, située en zone NL au Plan Local d'Urbanisme.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

**LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué**

signé

Philippe RIOUX

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

**LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué**

signé

Philippe RIOUX